

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Élémentaire du ROURET Adresse : 2, chemin des écoles 06650 LE ROURET	DATE : Vendredi 10 juin 2016 18h00/21h00
---	---

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Mairie :

POMERO Alice – 1^{ère} adjointe au Maire

Parents :

DEGEICH Hanane. ; BOVIS Véronique. ; BILLE Caroline. ; RIEU Alexandra. ; LAHOUTE Magalie. ; BERTHET Alexandre ; MARSY Magdalena.

Enseignants :

LEROUX I. Directrice

Enseignants de CPa et CPb ; CM1b ; CE2a et CE2b ; CM2a et CM2b ; CE1a et CE1b.

Absents : CM1a

ORDRE DU JOUR : Points encadrés mis à l'ordre du jour par l'APE

- 1) Présentation
- 2) Validation du compte rendu du précédent conseil
- 3) Rentrée scolaire 2016
- 4) Nouveaux programmes
- 5) Projet d'école
- 6) Rythmes Scolaires
- 7) Informations PPMS et VIGIPIRATE
- 8) Absentéisme des élèves
- 9) Travaux de l'été
- 10) Equipement de l'école
- 11) Photos
- 12) Manifestations de fin d'année et visite de l'école
- 13) Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1) **Présentation :**

Désignation d'un secrétaire de séance :

- a) Mme ICARD Aurélie, enseignante se propose.

2) **Validation du compte rendu du précédent conseil :**

Approbation du PV du 2^{er} CE à l'unanimité.

3) **Rentrée scolaire 2016 :**

Suppression d'1 classe à la rentrée 2016.

Répartition des effectifs sur 9 classes.

La répartition pédagogique comprendra obligatoirement des classes à double niveau.

Elle sera fixée en conseil des maîtres dès que possible lorsque tous les effectifs de l'école seront connus.

4) **Nouveaux programmes :**

Ils se veulent « plus simples et plus lisibles pour que chacun sache bien ce que les élèves doivent apprendre » ; « plus progressifs et plus cohérents » ; « adaptés aux enjeux contemporains de la société. »

C'est qu'ils ne sont plus rédigés par niveaux de classe mais par cycle :

- le cycle 2 couvre les années de CP, CE1 et CE2.
- le cycle 3 comprend désormais les années de CM1, CM2 et 6ème.

La répartition par cycle n'est pas récente, mais ce travail par groupe d'années et cette réflexion par cycle apparaissent comme très novateurs : avec, on renforce l'idée qu'il est nécessaire de laisser le temps aux élèves d'acquérir des compétences.

Voici les grandes lignes de ce projet de programmes

- Les programmes sont conçus en application du nouveau « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui regroupe cinq grands domaines avec les Mathématiques en compétence transversale :

- 1 les langages pour penser et communiquer + Mathématiques
- 2 les méthodes et outils pour apprendre + Mathématiques
- 3 la formation de la personne et du citoyen ;
- 4 les systèmes naturels et les systèmes techniques + Mathématiques
- 5 les représentations du monde et l'activité humaine.

- L'accent est mis sur les langages, notamment la langue française et les mathématiques, tant à l'oral qu'à l'écrit : **les compétences orales sont valorisées** dans ces nouveaux programmes.

- **Les nouveaux programmes mettent en avant des compétences à acquérir plus que des connaissances** purement et simplement encyclopédiques :

- **les nouveaux programmes pour les cycles 2 et 3 ne proposent quasiment plus de liste de thèmes par discipline, mais essentiellement des compétences**, comme par exemple « comprendre le verbe : comment il fonctionne, comment il s'écrit ».

Cycle 2 et cycle 3 : quelles différences ?

Les nouveaux programmes pour le cycle 2 insistent davantage sur les compétences de lecture et notamment de décodage/encodage, ce qui n'apparaissait pas en ces termes dans les programmes précédents.

Quant au cycle 3, son objectif est de consolider les apprentissages fondamentaux et d'offrir une meilleure liaison entre l'école et le collège.

Pour le cycle 2 comme pour le cycle 3, il faut également noter une volonté d'avoir davantage de cohésion et de clarté cognitive au sein des apprentissages, en soulignant l'importance de l'interactivité et de la transdisciplinarité. Les mathématiques par exemple s'insèrent dans trois domaines différents du socle, les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre et enfin les systèmes naturels et les systèmes techniques. Ainsi chaque tableau (présentation des nouveaux programmes sous forme de tableaux) se complète-t-il d'un espace dédié aux « croisements interdisciplinaires ».

L'élève au centre.

Parmi toutes ces modifications, on peut noter une continuité et une logique importante : **l'élève reste au centre des apprentissages et doit être acteur de ses apprentissages**. Les nouveaux programmes n'hésitent d'ailleurs pas à mettre l'accent sur les différentes modalités pédagogiques pour y parvenir : en effet, **ils se présentent sous la forme de tableaux dans lesquels sont notées dans un premier temps les « attendus » de fin de cycle, puis des « composante de la compétence », les « connaissances associées » et enfin les « méthodes, démarches et outils » à mettre en œuvre**, voire des exemples de situation pédagogique ou des exemples concrets d'activités à mener.

A la place des connaissances

Notons par ailleurs que la connaissance pure n'arrive qu'en second plan, **d'abord priment les compétences à acquérir**.

C'est notamment l'une des raisons qui fait que l'oral est mis à l'honneur dans toutes les disciplines. En français et mathématiques, les notions à aborder ont peu changé en substances. C'est la façon de les aborder (en plusieurs années du cycle) qui diffère.

En histoire, géographie et sciences, les thématiques sont vraiment allégées et basées sur des essentiels comme la chronologie, la localisation des espaces.

En arts et musique, l'accent est mis sur la créativité, l'inventivité, la participation active des élèves.

Peu de changements sont à noter en E.P.S.

En langues vivantes (étrangères ou régionales), par contre, la barre est mise très haut, les enseignants se devront d'être très actifs pour parvenir au niveau d'expertise exigé pour les élèves en fin de cycle.

En résumé :

Il est clair que cette **liberté pédagogique d'enseignement** est l'une des dimensions principales de ces nouveaux programmes. : **« les projets de programmes n'entrent pas dans le détail des pratiques de classe, des démarches des enseignants ; ils laissent ces derniers apprécier comment atteindre au mieux les objectifs des programmes en fonction des situations réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur profession »**.

Sur trois ans, les élèves ne gardent pas le même enseignant en règle générale ! En dépit des repères de progressivité proposés pour chaque compétence, **les enseignants seront seuls dans leur classe à décider de leurs programmations et de leurs progressions en fonction du niveau de leurs élèves.**

A charge pour chaque équipe de se réunir en conseils de maîtres et en conseils de cycle pour décider des « découpages » notionnels.

5) Projet d'École: en attente de validation par l'IEN et la DSDEN

Il pourrait donc y avoir des modifications.

Diagnostic synthétique (du bilan du projet d'école 2012-2015 aux priorités 2016-2019).

a) Axe 1 : mieux former pour mieux réussir l'école

- Favoriser le travail d'équipe : organisation des apprentissages, constitution de ressources, échange de pratiques. (on veillera à apporter une attention particulière à la liaison maternelle élémentaire et à la continuité du cycle 3 en lien avec le collège.
- Assurer un accompagnement personnalisé des élèves dans la classe et dans l'école.
- Autre(s) objectif(s) choisi(s) dans le projet académique : Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun de compétence et de culture

b) Axe 2 : mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école

- Agir sur le climat scolaire, assurer les conditions du vivre ensemble.
- Développer l'autonomie, l'engagement et les comportements responsables des élèves.
- Autre(s) objectif(s) choisi(s) dans le projet académique : Assurer les conditions du vivre ensemble et adapter l'accueil à la diversité des élèves.

c) Axe 3 : favoriser une meilleure ouverture à l'école

- Construire et développer les parcours éducatifs.
- Citoyen
- Artistique et culturel
- Santé
- Renforcer les partenariats avec les parents.

d) Axe spécifique défini par l'école

- Objectif choisi : Education au raisonnement scientifique

6) Rythmes Scolaires :

4 études qui seront lancées par la Dgesc (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire)

- 5 000 élèves bénéficiant d'agencement différents sur la semaine de cours afin de **comparer les conséquences des différentes organisations de la semaine scolaire sur les apprentissages.**
- La seconde sera menée sur 15 000 élèves et aura pour objet **des évaluations en français et en mathématiques en fin de CM2 et sera doublées d'un questionnaire adressé, aux enseignants (ressentis sur la classe et son fonctionnement), aux familles et aux élèves (ressenti sur les manières d'apprendre)**
- La troisième prendra pour objet d'étude **une académie** et visera à **sélectionner la répartition horaire qui prend le mieux en compte le temps global de l'enfant**
- La quatrième enquête **pointera simplement l'absentéisme causé par le passage à la semaine de 4 jours et demi** (pris en charge par la circonscription en ce qui concerne notre école : pas d'impact)

En fonction des résultats, il est possible que ces études servent de levier pour retourner à une semaine de 4 jours ou à un durcissement de la réforme des rythmes scolaires.

Mme RIEU demande à revoir le dispositif de prévention des accidents en ce qui concerne les TAP/NAP ; c'est-à-dire de **prévenir systématiquement les parents en cas de coups, chutes, chocs à la tête** comme pour les temps de classe.

Dans le cas de son enfant, la famille a été prévenu (grand-mère) mais n'a pas transmis le message. En conclusion : Ce malheureux concours de circonstances ne doit pas se renouveler.

Décision : les parents seront systématiquement prévenus en cas de choc à la tête même bénin.

Parallèlement, sensibiliser les enfants sur le fait que les chocs à la tête doivent être systématiquement rapportés aux adultes.

Par ailleurs, le problème de l'attente des enfants dispensés de Jeux sportifs sur la pause méridienne est résolu. **Ne prennent part avec l'animateur que les enfants motivés qui désirent participer aux jeux.** Les autres peuvent jouer dans la cour.

7) PPMS et VIGIPIRATE :

En ce qui concerne l'organisation du **Concert le mardi 28 juin 2016.**

Les coupons ont été distribués aux parents. Peu de retours.

Il est important de prendre en compte qu'aucun billet ne sera vendu le jour du Concert.

Le courrier de M. Le Maire indique :

- 2 policiers municipaux
- 1 vigile cynophile
- La gendarmerie est avertie

Organisation de la buvette :

Le conseil d'Ecole a décidé de l'installation d'une buvette à l'extérieur de l'enceinte de l'Ecole à partir de 18h jusqu'à 19h30.

Le PPMS a été réétudié sur les lieux avec la gendarmerie : 2 objectifs principaux

- Multiplier les alertes et tester le matériel de communication (portables et Talkie-Walkie...)
- Identifier les différentes possibilités d'issues de fuite possibles avec point de rassemblement lors des exercices.

8) Absentéisme des élèves:

Certains élèves sont régulièrement absents avant ou après les vacances.

Je rappelle à tous les parents que les dates de vacances sont fixées par le Ministère de l'Education Nationale et que l'on ne peut pas y déroger.

Récapitulation des absences injustifiées au 10/06/16

Classe	½ journées d'absence pour vacances ou réunions familiales	½ journées d'absence pour compétition sportive ou sans motif	TOTAL
CPa	9	3 injustifiées et 3 pour fatigue	15
CPb	32		32
CE1a	46		46
CE1b	42		42
CE2a	71 6 élèves sur 21 ont pris des vacances sur temps scolaire		71
CE2b	15	1 pour voiture	16
CM1a	22	18 et 48 sans motif	88
CM1b	15	21	36
CM2a	54 Sur 158 j de classe 48 j sans absent/ 5 élèves partis sur le temps scolaire soit 7 semaines	10	64
CM2b	28 vacances lointaines + 16 raisons familiales	12 sans motif	56
TOTAL			466 ½ journées

2 enfants ont été signalés à la DSDEN principalement pour manque d'assiduité scolaire.

9) Travaux de l'été : Mairie

Réparation de la climatisation.

Salle de spectacle : les abords seront à priori, finis. Il y aura des possibilités de créneaux horaires pour accéder à la salle de danse.

10) Equipement de l'école :

10VNI sont installés.

Les demandes vont se porter maintenant sur le remplacement de matériels obsolètes.

Ordinateurs de la BCD en priorité.

Penser à la climatisation des 2 salles de CE1 pour 2017.

11) Photos :

Intervention le vendredi 30 septembre 2016.

Prise de photos de groupes et individuelles sans fraties.

12) Manifestations de fin d'année et visite de l'école :

Kermesse : annulée.

Concert : mardi 28 juin 2016, 20h00 avec présence des enfants à 19h30.

Visite de l'école pour les nouveaux inscrits : vendredi 1^{er} juillet à 16h30.

Sortie des CE1 de fin d'année : possibilité d'un bus de 57 places.

Vendredi 1^{er} juillet à 16h30 : Visite de l'école pour les nouveaux arrivants.

CM2 : Distribution des mugs et cabas le jeudi 30 juin à 10h30.

Remise du cadeau APE aux CM2 fin juin.

13) Questions diverses :

- Soucis avec la compagnie de bue TCAVL : retards trop fréquents et bus trop petits.
La Mairie fait remonter l'information.
- RAPPEL : Hors PAI, les parents ne doivent pas mettre de médicaments dans le cartable et l'enseignant ne peut les administrer.
- D'autre part, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les classes hors horaires scolaires donc la recherche de matériels oubliés ou autres ne peut se faire hors présence des enseignants.

Fin du Conseil d'Ecole : 20h15

Fait à, le

Le Président

Le Secrétaire

du Conseil des Maîtres :

de séance :